https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article8356

Les circulaires de la semaine

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: lundi 30 septembre 2019

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous droits réservés

Modalités de mise en œuvre du forfait pour l'habitat inclusif prévu par le décret n \hat{A}° 2019-629 du 24 juin 2019

Logement

Instruction Interministérielle n°DGCS/SD3A /SD3B/DHUP /PH1/CNSA/DC/2019 /154 du 04 juillet 2019 relative aux modalités de mise en œuvre du forfait pour l'habitat inclusif prévu par le décret n° 2019-629 du 24 juin 2019 NOR : SSAA1919620J (PDF)

La présente instruction présente les modalités de déploiement du dispositif d'habitat inclusif sur les territoires prévu par la loi ELAN. Elle précise notamment les conditions d'application du décret portant diverses dispositions relatives à l'habitat inclusif et de l'arrêté fixant le modèle du cahier des charges du projet de vie sociale et partagée de l'habitat inclusif. Cette instruction est applicable aux territoires ultramarins des ARS.

Toutes les circulaires

